

Bpifrance et l'Ordre des experts-comptables renforcent leur partenariat en faveur des TPE-PME

[EntrepriseChiffre](#) - Publié le 30 décembre 2021 à 08h34, par Affiches Parisiennes

Anne Guérin, directrice exécutive de Bpifrance en charge du Financement et du Réseau, et Lionel Canesi, président de l'Ordre des experts-comptables, ont signé une convention de partenariat pour accompagner les entreprises.



(© Adobe Stock)

Ce partenariat vient concrétiser une **collaboration étroite et fructueuse de plusieurs mois** entre les équipes opérationnelles des deux structures.

Pour soutenir l'activité des TPE et PME en sortie de crise de la Covid-19, Bpifrance et les Régions ont rapidement déployé le « **Prêt Rebond** ». D'un montant de 10 000 à 300 000 euros selon les Régions, ce prêt est destiné à renforcer la trésorerie des TPE-PME issues de tous les secteurs d'activité et ayant plus d'un an d'activité, impactées par la pandémie.

Afin **d'accélérer le délai d'octroi de ces prêts**, Bpifrance a mis en place, pour toutes les demandes d'un montant inférieur à 50 000 euros, une **plateforme digitale** permettant d'obtenir la décision sous 48h et le décaissement du prêt sous 2 à 5 jours. Pour ce prêt digital, **Bpifrance a pu s'appuyer sur un tiers de confiance reconnu légitime : l'Ordre des experts-comptables**. Mandaté expressément par son client, l'expert-comptable valide en ligne les informations nécessaires à l'octroi du prêt et dépose les justificatifs directement sur la plateforme dédiée.

Bpifrance, en partenariat avec les Régions, poursuit son engagement auprès des TPE et PME, pour les accompagner en lançant le « **Prêt Relance** », et peut compter sur la **forte mobilisation des experts-comptables** auprès de leurs clients. Ce nouveau prêt s'adressera aux TPE et PME de tous les secteurs d'activité ayant plus de trois ans d'existence. D'une durée de sept ans pour un différé de remboursement de deux ans, ou de cinq ans avec un différé de remboursement d'un an, ce prêt visera à renforcer la trésorerie des entreprises régionales dans un contexte de reprise.